Gouvernement du Québec

Décret 1524-2024, 16 octobre 2024

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec à la 4^e Conférence des ministres responsables de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de l'espace francophone qui se tiendra le 17 octobre 2024

ATTENDU QUE la 4° Conférence des ministres responsables de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de l'espace francophone se tiendra à Toulouse, en France, le 17 octobre 2024:

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 34 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), toute délégation officielle du Québec à une conférence ou réunion internationale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et de la ministre de l'Enseignement supérieur:

QUE la ministre de l'Enseignement supérieur, madame Pascale Déry, dirige la délégation officielle du Québec à la 4^e Conférence des ministres responsables de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de l'espace francophone qui se tiendra le 17 octobre 2024;

QUE la délégation officielle du Québec soit composée, outre la ministre de l'Enseignement supérieur, de:

Monsieur Simon Savignac Directeur des communications Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur;

Madame Anne-Marie Jean Déléguée aux affaires francophones et multilatérales Ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

QUE cette délégation officielle soit mandatée pour exposer les positions du gouvernement du Québec et ait pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts de ce gouvernement, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

La greffière du Conseil exécutif, DOMINIQUE SAVOIE

84318

